St Christophe sur Condé

Les nouvelles de St Christophe sur Condé

BULLETIN COMMUNAL N°13

Janvier 2015

Edito du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La tradition veut que chaque nouvelle année soit le moment des vœux. Ceux de cette année ont une résonnance particulière.

Tout d'abord, c'est la première fois que le Conseil Municipal et moi-même en tant que Maire de Saint Christophe sur Condé avons l'opportunité et le plaisir de souhaiter à tous une année heureuse et la réalisation des aspirations de chacun.

Malheureusement, la réalité est venue nous heurter de la manière la plus violente. Des actes odieux ont été perpétrés. Répondons-y par notre cohésion, notre solidarité, notre estime de l'Autre. C'est la garantie de nos libertés.

En cette période de crise de confiance, de difficultés pour beaucoup d'entre nous, de questionnement sur l'avenir, je veux pourtant placer cette nouvelle année sous le signe de l'espoir.

Sans augmenter les impôts, le Conseil Municipal a engagé plusieurs projets :

Projet de sécurisation :

- ✔ Visite de sécurité de la salle des fêtes et recherche de la marnière
- ✔ Elagage
- ✔ Réfection des marches de l'école
- ✔ Distribution de brassards fluorescents à tous les enfants
- ✔ Pose d'un paratonnerre

Projet patrimonial :

- ✔ Travaux de restauration des biens mobiliers de l'église

Projets culturels et animations

- ✔ Jumelage avec une ville de Madagascar
- ✔ Dictée
- ✔ Lors du dernier week-end de juillet, randonnées et exposition de voitures de collection à l'occasion de la bénédiction des Conducteurs le dimanche
- ✔ Conférence environnementale

Le repas des Anciens du 1er mai sera l'occasion de nous retrouver et de partager un agréable moment convivial au Restaurant le Moulin Fleury de Bazoques.

Notre village qui a vu la place de la Mairie s'illuminer à Noël, participera bien sûr à la campagne de fleurissement. Chacun pourra se révéler lors du concours des jardins et maisons fleuries.

Tenant compte des restrictions budgétaires, notre équipe municipale gérera, animera et développera des activités pour le bien de tous.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et remercie le comité des fêtes, la charité, les Anciens Combattants ainsi que nos salariés pour l'énergie qu'ils mettent à faire vivre Saint Christophe.

Avec mes sentiments sincères.

Alain HUARD,

Votre Maire

St-CHRISTOPHE-sur-CONDÉ (Eure). - Route de Condé-sur-Risle

Sommaire :

Permanences des élus dates à retenir p.2
Comité des fêtes p.3
Au cours du semestre p.4-5-6
Budget 2014 ..... p.6
Compte administratif p.7
Un peu d'histoire p.8

Informations générales

Permanences des élus

La permanence des élus est assurée à la Mairie le lundi et le vendredi de 17 à 19h.
En cas d'urgence, vous pouvez contacter Monsieur Alain HUARD, Maire au 06.08.99.21.75. En cas d'absence, vous pouvez contacter l'adjoints : Monsieur Mathieu BARÉ (06.46.66.74.55).

Etat Civil 2013

NAISSANCES

PLESSY Effie, Romane, Lilou	née le 10 janvier 2014	à Cricqueboeuf
MAHMOUDI Nahil, Benjamin, Ismaël	né le 14 février 2014	à Rouen
MICHEL Alice, Manon, Chloé	née le 23 février 2014	à Montivilliers
LE JAN Maëlyne, Sylvie, Martine	née le 24 mars 2014	à Cricqueboeuf
LEGRAND Gabriel, Sylvain, Joshua	né le 30 mars 2014	à Lillebonne
RENAULT Chloé, Valérie, Thérèse	née le 6 avril 2013	à Montivilliers
DUMONT Mina, Lucie, Zohra	née le 17 septembre 2014	à Rouen

REMARIAGE

Delphine SOUDAIS et Dominique LEGRAND	le 9 août 2014

DECES

Dominique HAUTOT	décédé le 5 mars 2014	à Rouen
Jean-Marc BAUDRY	décédé le 29 juin 2014	à Grand Quevilly
Guy Serge MERMILLIOD	décédé le 12 juillet 2014	à St Christophe sur Condé
Thomas MAITLAND	décédé le 26 août 2014	à St Christophe sur Condé

Dates à retenir :

22 et 29 mars 2015 : Elections départementales

le 26 avril 2015 à 9h45 : Cérémonie d'hommage aux déportés de la Fromagerie

le 1er mai 2015 : Repas des anciens au restaurant le Moulin Fleury de Bazoques

le 8 mai 2015 à 9h30 : Cérémonie de commémoration de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale

les 25 et 26 juillet 2015 : Fête Communale

Samedi 25 juillet : randonnées (marche, vélo, chevaux) au départ de St Christophe
Dimanche 26 juillet : Messe pour la bénédiction des automobilistes

Informations générales

Nombre d'inscrits sur les listes électorales : 326
Nombre de permis de construire pour maisons individuelles : 2
Nouveaux arrivants : Nous souhaitons la bienvenue aux 15 nouveaux habitants qui se sont installés sur notre commune.

Jumelage entre la Commune de Saint Christophe sur Condé et la ville de Fenerive-Est (Madagascar)

Le Conseil Municipal a accepté le jumelage avec la ville de Fenerive-Est lors de sa dernière réunion du 17 décembre 2014.

Présentation de Fenerive-Est Fenoarivo

Fénérive est une petite bourgade typique de la côte Est, avec sa nature exubérante. Fénérive est la francisation de Fenoarivo. La date de sa fondation est inconnue, mais dès le XVIIe siècle, de nombreux pirates européens entretenaient des relations commerciales avec les autochtones.
Fénérive vit essentiellement de cultures d'exportation telles le girofle, la vanille, le poivre, la cannelle et le café, sans oublier les nombreuses espèces d'orchidées.
La ville vit également de la pèche et des productions artisanales (chapeaux, paniers, cordes tressées, seaux en bambou...)

Comité des fêtes de St Christophe sur Condé

Lettre d'information n°8 - Janvier 2015

RETOUR SUR L'ANNEE 2014

Soirée Karacouscous - 29 mars 2014

90 habitants de St Christophe et des communes alentour sont venues partager un couscous et une animation musicale avec le groupe « *Karacoustic* ». L'ambiance était au rendez-vous ! A refaire dès la réouverture de la salle des fêtes.

5ème Edition TROC PLANTS - 4 mai 2014

Une dizaine d'exposants sont venus vider leurs greniers et/ou vendre ou troquer des plants. Plus d'une centaine de visiteurs de St Christophe et des communes voisines sont venus profiter des premiers beaux jours du printemps pour échanger ou acheter objets, plants et graines.

Fête du village – 6 juillet 2014

Les habitants de St Christophe sur Condé ont été invités à partager un repas convivial pour se retrouver ou apprendre à se connaître.

Assemblée générale – 16 juillet 2014

Le conseil d'administration s'est élargi et compte désormais 9 membres : Jacques Nageotte, Delphine Besnard, Cathy Pydo, Hélène Marie, Monique Blanchetière, Odile Durand, Michel Blonde, Nathalie Corbel et Stéphanie Reymann. L'équipe a remercié les habitants, les associations des communes voisines ainsi que la communauté de communes pour leur soutien.

Contes et châtaignes – 7 novembre 2014

Cette rencontre organisée avec l'association Vivre ensemble à Condé sur Risle aurait dû avoir lieu cette année à Saint Christophe. Plus d'une centaine de personnes de tous âges se sont réunies à Condé pour passer une soirée ambiance coin du feu. Un bon moment !

Noël – 7 décembre 2014

Une trentaine de familles se sont réunies autour du sapin de la commune pour le décorer. Ensuite, une conteuse a fait rêver les petits et les grands avant de partager un verre de vin chaud, un gâteau et de la crème au chocolat.

Une rencontre ouverte à tous, et non pas réservée aux enfants !

contact@comite-fetes-scc.fr
02.32.41.36.57 Nathalie Corbel
ou 02.32.42.43.54 Hélène Marie

SAISON 2015

En raison de la fermeture de la salle des fêtes, le programme d'animations 2015 a été réduit :

- 10 mai 2015 : Troc plants / Vide grenier
- 6 novembre 2015 : Contes et châtaignes
- 6 déc. 2015 : Rencontre de Noël

ZOOM SUR : samedi 17 janvier

Quelques habitants de Saint Christophe, de Saint Philbert et de Condé se réunissent à la médiathèque de Saint Philbert le samedi 17 janvier 2015 à 10h30. Cette rencontre fait suite au café échange qui a eu lieu le 6 juillet à Saint Christophe.

L'idée est de planter des légumes sur les espaces communs, publics, sur les talus, à l'entrée des propriétés, dans les jardinières…

Le comité des fêtes y voit une occasion de favoriser les échanges et la transmission de savoirs.

Cette action s'inscrit dans la continuité de l'initiative communale de mêler des plantes potagères aux plantes ornementales.

Si vous voulez en savoir plus RDV samedi, ou sur les nombreux sites dédiés au mouvement des « incroyables comestibles » :
http://www.incredible-edible.info/

6ème Edition TROC PLANTS/VIDE JARDIN 10 MAI 2015

Cette manifestation attire près de 200 visiteurs chaque année. Nous souhaitons donner davantage de contenu à cette opération. Voilà les quelques idées :

- Marché de producteurs locaux
- Conférence sur la connaissance de notre environnement
- Randonnée à thème
- Réflexion populaire sur l'utilisation des espaces communs

Si vous avez d'autres idées ou des préférences contactez nous à contact@comite-fetes-scc.fr

APPEL AUX DONS : pour l'organisation de cette journée nous avons besoin d'aide : de bras, de gâteaux, de graines, de plantes, d'arbustes…

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2015 !

Au cours du semestre...

Cérémonies et Activités communales :

Dictée : 6 septembre 2014

Qui a régné au Royaume-Uni avant Elisabeth II ? ; Dans quelle ville se terminait la première étape du Tour de France en 2014 ? ; Ou encore qui a sculpté « la statue de la Liberté » à New York ? ; voici quelques-unes des questions posées lors du concours d'orthographe du 6 septembre 2014. Le texte lu par Madame MAILLET, l'ancienne institutrice, avait servi lors du certificat d'étude dans le département des Deux-Sèvres en 1960. De nombreux lots ont été distribués cette année encore aux participants. Nous remercions les généreux donateurs (Conseil Général de l'Eure, Mémorial de Caen, ...) . Cette manifestation est organisée depuis 18 ans en partenariat avec l'Office de Tourisme Vièvre-Lieuvin.

Cérémonie commémorative

Le 11 novembre dernier, la municipalité avait convié la population ainsi que le Comité Cantonal des Anciens Combattants, afin de commémorer l'Armistice de la Première Guerre Mondiale. A cette occasion, les noms des 18 soldats morts au champ d'Honneur ont été cités et des gerbes ont été déposées sur les sépultures de Pierre COUREL, Kléber COUPEUR et Gaston TOUTAIN décédés entre 1914 et 1916.

Fleurissement

Concours départemental des villes et villages fleuris :

La commune s'est une nouvelle fois inscrite au concours départemental. Cette année nous avons maintenu notre première fleur dans la catégorie des communes de moins de 500 habitants, avec un chèque de 1 200 € remis par le Président du Conseil Général de l'Eure.

Cette récompense est non seulement valorisante pour notre commune et pour le personnel communal chargé du fleurissement, mais elle prouve également que des réalisations intéressantes pour l'environnement et le cadre de notre village peuvent être faites malgré des budgets restreints.

Le concours des maisons fleuries :

Cette année le jury des maisons fleuries était composé de personnes ne résidant pas dans la commune. Trois personnes formaient ce jury : Madame Isabelle PY (de St Philbert sur Risle), Madame Monique PILLIN (de St Georges du Vièvre) et Monsieur Marcel MORDRET (de St Pierre des Ifs).

Les lauréats 2014 sont :

1er	prix	*M. et Mme CHÉRON Sébastien*
2ème	prix	*Mme NICOLAS Ginette*
3ème	prix	*M. et Mme DESHAYS Henri-Michel*
4ème	prix	*M. BOUCACHARD Eric*
5ème	prix	*M. et Mme DURAND Jean-Pierre*
6ème	prix	*M. et Mme LEBOURG Eric*
7ème	prix	*Mmes PIRON Claudine et FOSTIER Brigitte*
8ème	prix	*M. BONNEGENT Sébastien et Mme HARNIEH Pricillia*
9ème	prix	*M. et Mme HUE Emmanuel*
10ème	prix	*M. et Mme FERRAND Patrice*

Les prix ont été remis le 8 novembre en présence des membres du jury, des élus municipaux et des vainqueurs de l'année passée

Au cours du semestre...(suite)

Le club des anciens

Nos aînés ont toujours la possibilité de se retrouver tous les premiers jeudis de chaque mois, dans la salle des archives de la Mairie, à partir de 15 heures. L'ambiance y est conviviale et gâteaux et boissons se partagent autour d'une partie de cartes ou de jeu de société. N'hésitez pas à nous rejoindre.

PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT : PROJETS ET RÉALISATIONS

Paratonnerre

L'église Saint Christophe n'était jusqu'alors pas protégée par un système de paratonnerre. C'est désormais chose faite depuis le mois de juillet afin de parer les éventuelles mauvaises conditions climatiques. Le paratonnerre installé est un dispositif de protection extérieure fait de deux bandes de cuivre étamé qui descendent du coq à la terre en passant sur les toitures arrières du bâtiment pour rejoindre deux dispositifs composés de piquets et de tresses enfouies dans le sol, afin de capter l'énergie de la foudre et de la conduire directement à la terre. Ce nouvel équipement a été installé par l'entreprise Biard-Roy de Sainte Austreberthe pour un montant de 8 300 € TTC. Cette dépense a pu être financée grâce à un fonds parlementaire et à une subvention du Conseil Général de l'Eure.

Investigation marnière

Vous avez été informés en juillet dernier qu'une investigation devait être entreprise, afin d'identifier la marnière qui se trouve sur le terrain de la salle des fêtes. Un bureau d'études a été sollicité pour engager ces recherches. Elles devraient débuter au cours des premières semaines de cette année. Les résultats de cette étude seront connus au cours du premier trimestre et le Conseil Municipal statuera sur l'avenir de la salle.

Travaux de restauration des biens mobiliers à l'église

Le Conseil Municipal a, dès son installation, sollicité le service de conservation du patrimoine dépendant du Conseil Général de l'Eure. Un agent est venu visiter notre église afin de déterminer les travaux à engager sur le patrimoine mobilier. Ainsi, les deux tableaux situés de part et d'autre du chœur, et la nombreuse statuaire feront l'objet d'une restauration en 2015. Le Conseil Municipal, soucieux de préserver les finances communales a d'ores et déjà sollicité le Conseil Général pour l'aider à financer ces travaux.

L'Assomption d'Après MURILLO

Ce tableau est une peinture à l'huile sur toile tendue sur châssis, datée du XIXe siècle. Il mesure 1m45 sur 1m10. Il s'agit d'une œuvre exécutée d'après celle réalisée par MURILLO vers 1678. Cette peinture est actuellement en réfection dans les ateliers de Sarah DESTREZ, restauratrice d'œuvres.

Esteban Murillo (1618-1682), est un peintre espagnol dont les œuvres portent essentiellement sur la religion. Cette période picturale marque la fin du baroque espagnol.

Esteban Murillo (1618-1682), Assomption de la Vierge de Soult.

Ce tableau de la Vierge de Soult peut être interprété soit comme l'Immaculée conception soit comme l'Assomption de la Vierge. Murillo a peint un grand nombre de Vierges sur le même modèle. Ici elle est vêtue de blanc et bleu, les mains croisées sur la poitrine, marchant sur la lune et le regard tourné vers le ciel, répondant ainsi au texte de l'Apocalypse. Toute la dynamique de l'œuvre s'élance vers le haut en un mouvement hélicoïdal, bien caractéristique de l'art baroque.

Décorations de Noël :

Pour la première année, la place du village s'est parée de nouvelles décorations de Noël. Nous espérons que la population a apprécié cette nouveauté.

Cimetière

Le Conseil Municipal a achevé la procédure administrative concernant la reprise des concessions dans le cimetière. Ainsi 33 tombes en état d'abandon vont être relevées. Cette procédure entamée il y a trois ans va permettre d'assainir le cimetière, qui se trouve aujourd'hui dans un état désolant. La reprise des concessions se fera au fur et à mesure des besoins.

LE CCAS

Les colis de Noël : Le nouveau CCAS a décidé de poursuivre la distribution des colis de Noël pour les personnes de plus de 80 ans. Nous profitons de ce début d'année pour leur souhaiter tous nos vœux de bonne santé pour 2015.

L'action sociale : Le Maire et les 8 membres du CCAS se tiennent à votre disposition pour toute demande d'aide (transport de médicaments, courses, bouteille de gaz à changer, déneigement des entrées,...) Contactez la Mairie aux heures de permanence ou le Maire au 06.08.99.21.75.

INFORMATIONS ELECTIONS 2015

Les élections départementales (ex-cantonales) désignent les membres du conseil départemental (ex-général) dans le cadre du nouveau canton. Elles auront lieu **les dimanches 22 et 29 mars 2015**. Deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au scrutin binominal à deux tours. Les candidats devront se présenter en binôme composé d'une femme et d'un homme.

INFORMATIONS DIVERSES

Ramassage des ordures ménagères : Il est rappelé à la population que les semaines comportant un jour férié, le service de ramassage des ordures ménagères décale sa tournée au samedi. Les sacs de déchets recyclables sont distribués en Mairie, à la Communauté de Communes Vièvre – Lieuvin ou à la déchetterie de Saint Georges du Vièvre.

Enfance :

- Affaires scolaires : Il est également rappelé aux parents, qu'ils doivent OBLIGATOIREMENT demander une autorisation de scolarisation à la Mairie de domicile avant toute inscription de leurs enfants dans un établissement scolaire.

- Sécurité : Des brassards fluorescents sont à votre disposition à la Mairie afin de sécuriser les déplacements des enfants prenant les ramassages scolaires.

Quelques rappels :

- Les haies

La distance de plantation des arbres près des limites séparatives des propriétés (du centre de l'arbre à la limite séparative) :

- A 2 mètres de la ligne séparative s'ils doivent dépasser 2 mètres de hauteur
- A 50 centimètres de la ligne séparative s'ils ne dépassent pas 2 mètres

Pour les haies en limite de voies, il est rappelé que les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies et à ciel ouvert, à la diligence des propriétaires. Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. En cas de non-respect de cette règle, le Maire peut mettre en demeure le propriétaire de procéder à l'entretien. Si cette mesure est insuffisante, il peut faire procéder à l'élagage de ladite haie et mettre les frais à la charge des propriétaires.

- Les eaux de ruissellement

En cette période pluvieuse, nous vous rappelons des règles concernant l'écoulement des eaux de pluie. Les eaux de pluie s'écoulant du toit de votre maison doivent se déverser sur votre terrain ou sur la voie publique. Par contre, l'eau de pluie provenant de votre terrain peut s'écouler sur le terrain voisin si ce dernier est situé à un niveau inférieur au vôtre. Elles ne doivent pas être déviées par des travaux pour se déverser sur le terrain voisin. Le propriétaire du terrain situé au niveau inférieur ne peut pas élever de digue pour empêcher l'écoulement naturel des eaux.

Compte Administratif 2014

Voici le « bilan comptable » de la commune pour l'année écoulée.

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 140 790,45 €
Dépenses à caractère général : 27 999,01 €
Charges de personnel : 59 979,38 €
Opération d'ordre : 1 405,12 €
Charges de gestion courante : 51 406,94 €

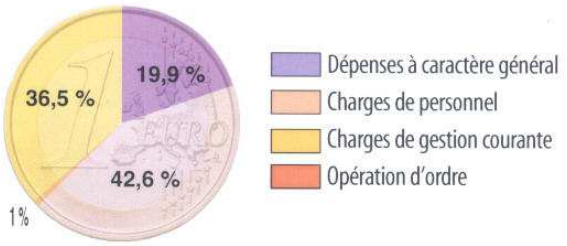

Recettes : 179 034,18 €
Excédent de fonctionnement : 29 702,53 €
Produit de gestion courante : 6 601,73 €
Remboursement sur rémunération du personnel: 4 172,82 €
Impôts dus par les habitants : 22 796 €
Impôts divers : 26 826 €
Dotations de l'Etat : 76 268,99 €
Revenus des immeubles : 12 666,11 €

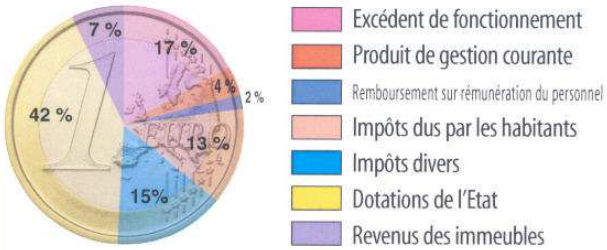

INVESTISSEMENT

Emprunts et dettes en cours : 3 153,49 €
Remboursement de l'emprunt : 2 550,49 €
Annuités d'emprunt signées avec le SIEGE : 603,00 €

Liste des investissements :

- Chauffage électrique – logement communal : 3 955,16 €
- Paratonnerre : 8 324,16 €
- Obturation des ouvertures du clocher : 3433,80 €
- Matériel de bureau et informatique : 1 374,39 €
- Matériel d'exposition : 1 057,75 €

TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2014 : 18 145,26 €

Côté recettes se trouvent :

- Réserve parlementaire pour les travaux de sécurité sur l'église : 3 468 €
- Subvention départementale pour les travaux de sécurité sur l'église : 2 930 €
- Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), il s'agit de la récupération de la TVA sur l'exercice antérieur : 843 €
- La Taxe Locale d'Equipement (TLE) et la Taxe d'Aménagement (TA), Impôts forfaitaires basés sur les opérations de construction et qui contribue au financement des équipements rendus nécessaires par la création des nouveaux bâtiments (voirie, ...) : 11 483,64 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2014 : 18 724,64 €

Un peu d'histoire...

Centenaire de la Grande Guerre

A l'occasion du centième anniversaire du Premier Conflit Mondial, nous allons retracer ici le souvenir de nos soldats disparus entre 1914 et 1918.

A l'aube de 1914, la commune compte 371 habitants. Au cours des quatre années de guerre, 67 hommes partent au combat. 41 d'entre eux ont un lien direct avec l'activité agricole. Autant dire qu'ici comme dans toutes les communes rurales, le manque de bras va se faire sentir rapidement.

18 hommes ne reviendront pas des terribles combats sur le front de l'Est et du Nord. Bon nombre d'entre n'avaient pas 30 ans lorsqu'ils sont décédés. Certains, comme Julien CAPELLE, garçon boulanger, né en 1893 est décédé à 21 ans le 22 août 1914 à Audun-le-Ronan (Meuse). Cela faisait 3 semaines que les combats avaient débuté. Le premier décès d'un soldat de la commune date du 20 août 1914. Kléber COUPEUR, domestique de ferme, 21 ans, est décédé à Morhange (Meuse) lors de la première grande bataille. 20 000 morts seront enregistrés au cours de cette seule journée. Les historiens soulignent combien l'année 1914 fut meurtrière. Cela se vérifie aussi pour notre commune. 4 d'entre eux ont péri avant la fin de l'année 1914.

Et Verdun ? Un soldat y est décédé lors de la terrible bataille le 24 avril 1916. Laurent PECQUEU, domestique de son état avait 26 ans.

Soulignons que les champs de bataille d'Artois furent très meurtriers, bien que méconnus du grand public. Quatre de nos valeureux soldats sont décédés entre mai et septembre 1915 sur le champ de bataille de Neuville-Saint-Vaast.

Le dernier décès de soldat enregistré pour la commune s'est produit à l'hôpital de Salonique, en Grèce, à la suite des combats des Dardanelles. Louis BUNEL, 26 ans, domestique de ferme, est décédé le 9 octobre 1918.

Sur le monument aux Morts, nous remarquons quatre noms un peu à part qualifiés de « Victimes indirectes de la guerre ». Ces quatre hommes n'ont pas démérité mais ils ne sont pas décédés sur les champs de bataille. L'un s'est suicidé, l'autre est décédé d'une maladie contractée au service ». Il faudra de longues années pour qu'ils obtiennent la dignité de « Morts pour la France ».

Enfin, sur les 18 soldats morts au champ d'honneur, seules huit sépultures auront été identifiées. Pour les 10 autres, le lieu de sépulture est inconnu. Quatre d'entre eux sont inhumés dans le cimetière municipal. Trois autres sont inhumés dans des nécropoles nationales. Le dernier est inhumé au cimetière de Limoges. Il est décédé à l'hôpital militaire qui se trouvait dans cette ville.

Mathieu BARÉ,
Maire-Adjoint

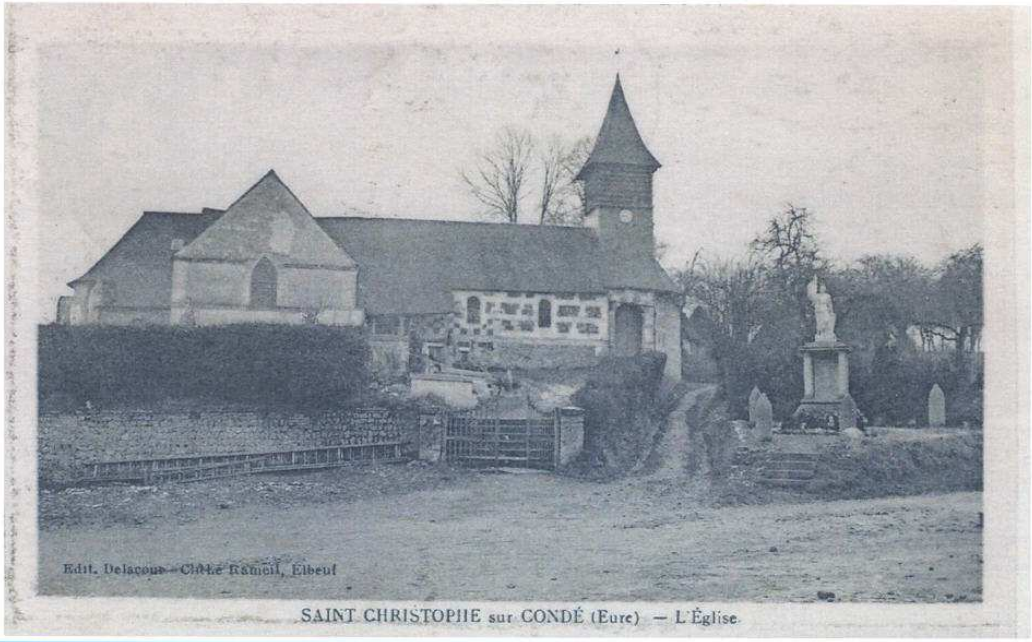

SAINT CHRISTOPHE sur CONDÉ (Eure) — L'Église